

dû faire des prêts au Grand-Tronc-Pacifique afin de terminer le chemin.

Bien que le Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que le Nord-Canadien, soient des travaux entrepris par le Gouvernement de mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier), alors qu'il était au pouvoir, comme ministre des Finances, j'ai toujours traité cette compagnie avec justice et j'en puis dire autant du Gouvernement. Nous avons achevé le Transcontinental national. L'argent a été trouvé et les travaux ont été terminés.

L'hon. M. GRAHAM: Ils ne sont pas encore terminés.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Ils sont à la veille de l'être. Mon honorable ami sait comme moi qu'un chemin de fer n'est jamais complètement terminé. Mon honorable ami n'ignore pas que dès notre arrivée au pouvoir nous avons fait un prêt de \$16,000,000 au Grand-Tronc-Pacifique. Nous avons fait un autre prêt de \$8,000,000 à la même compagnie, l'année dernière. Cette année, nous lui avons voté un crédit de \$7,500,000. Nous n'avons pas fait cela par plaisir, dans le seul but de dépenser de l'argent; nous l'avons fait parce que ces octrois étaient nécessaires pour assurer l'exploitation de ces voies ferrées. Nous ne sommes pas allés à la recherche d'une occasion de dépenser de l'argent pour le Transcontinental national ou le Grand-Tronc-Pacifique.

Ce que j'ai dit s'applique aussi au Nord-Canadien. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons trouvé ce chemin de fer partiellement terminé entre Montréal et Port-Arthur, avec une garantie en sa faveur de \$35,000,000 de la part de l'ancien gouvernement. Cela ne suffisait pas pour finir la ligne, et le Gouvernement s'est trouvé, en 1914, dans la même obligation où nous nous trouvons aujourd'hui d'avancer de nouvelles sommes au Nord-Canadien, ou de mettre la compagnie en faillite, ce qui nous occasionnerait de lourdes pertes, vu les garanties que nous avons données. Je n'ai pas besoin de mentionner l'aide considérable donnée sous forme de garantie au réseau Nord-Canadien dans l'Ouest. Cette question est bien connue de la Chambre qui l'a souvent discutée. Ce que je tiens à faire constater, c'est que, à son arrivée au pouvoir, notre Gouvernement était en face d'une certaine situation; que cette situation s'est dessinée et a trouvé son terme inévitable dans le parachèvement de ces lignes; et que le Gouvernement du Canada a, d'année en année, fait face à cette situation du mieux qu'il a pu. Comme je l'ai dit, je ne

suis pas disposé en ce moment à critiquer le leader de l'opposition (sir Wilfrid Laurier) au sujet de son projet du Grand-Tronc-Pacifique.

Ce n'est pas un bon temps pour nous disputer. Nous comprenons tous que les temps sont critiques. Je me suis abstenu de soulever aucune question qui pourrait prêter à des récriminations, parce que je crois que la Chambre et le pays doivent surtout viser à soutenir la guerre, qui doit être le but principal de nos efforts. Mais nous sommes en présence d'un fait et non d'une théorie. S'il s'agissait d'une théorie, le Gouvernement ne proposerait pas ces résolutions. Mais nous avons à faire face à un état de choses créé il y a des années passées par le Parlement fédéral et les assemblées législatives. Nous connaissons tous la situation, et de l'aveu des deux partis dans cette Chambre, de l'aveu souvent répété de mon honorable ami le chef de l'opposition (sir Wilfrid Laurier), ces compagnies de chemins de fer ne doivent pas être mises sous séquestre. Si nous voulons leur éviter la séquestration, il faut leur aider, et le seul moyen est de leur fournir de l'argent. Mon honorable ami parle d'arbitrage; il blâme le Gouvernement parce que nous proposons de faire établir la valeur des actions par des arbitres. Je lui rappellerai qu'il a voté en faveur d'un arbitrage en 1914.

L'hon. M. LEMIEUX: Je voulais soumettre l'affaire à sir Walter Cassels.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Mon honorable ami a voté en 1914 en faveur d'un amendement proposé par son chef qui demandait l'arbitrage. Mon honorable ami ne peut nier cela.

L'hon. M. LEMIEUX: Mais le pays n'était pas endetté d'un billion et demi alors, et nous n'étions pas en guerre.

L'hon. sir THOMAS WHITE: L'honorable député peut chanter sur tous les tons et souffler à la fois le froid et le chaud. Cela lui est égal; il est prêt à combattre toute solution que le Gouvernement propose d'une question de chemins de fer dont nous ne sommes pas en premier lieu responsables. Mon honorable ami critiquera toujours. Si nous avions proposé de soumettre la question à un tribunal, il aurait repris son attitude de 1914, et demandé que la valeur des actions fût déterminée par arbitrage; il dirait qu'un tribunal prendrait deux ans à décider la chose; qu'il y aurait des retards interminables et il porterait toutes espèces d'insinuations contre le Gouvernement.